



L'OPTIMISATION DU RECOUVREMENT, LA GESTION DU RISQUE CLIENT

CONTENU DE LA FORMATION

Techniques de recouvrement amiable et judiciaire : amélioration du cadre contractuel, choix des procédures de recouvrement.

1. Prévenir en amont les risques d'impayés

- Ajuster son cadre contractuel (clause pénale, clause résolutoire, clause de compétence, signature des CGV par le client, garantie d'exécution, etc.)
- Connaître la situation administrative et financière de ses clients (surveillance infogreffe, alertes dès 1^{ers} retards de paiement, procédure collective, etc.)

2. Réagir efficacement en interne face aux impayés

- Phase amiable / constitution dossier / vérification prescription, etc.
- 1^{ère} étape : courrier de mise en demeure : délai, mentions indispensables, etc.
- S'enquérir de la situation financière du client et de sa solvabilité
- Mise en balance des coûts, espérance de recouvrement, risque, rentabilité de l'action etc. éventuellement, prise de garanties pour sécuriser le paiement (quelle(s) mesure(s) conservatoire(s) choisir ?)

3. Différentes voies de recouvrement judiciaire : choisir la procédure adaptée

- Choix stratégique / comptable de l'entreprise ; critères à prendre à compte (coût, durée, montant créance, etc.)
- L'injonction de payer, le référé provision, l'assignation au fond : étude de chaque procédé de recouvrement judiciaire, avantages et inconvénients de chaque procédure
- Procéder à l'exécution forcée : conditions, mesures et procédure à suivre

4. Comment réagir face aux procédures collectives de ses clients ?

- Surveillance préalable
- Déclaration de créance
- Quid de la poursuite des contrats en cours, etc.



OBJECTIFS

- Rendre plus efficace le recouvrement en interne, amiable ou judiciaire des créances de l'entreprise
- Adapter le mode de recouvrement suivant le coût du recouvrement et l'espérance de récupération, le montant et l'ancienneté de la créance
- Optimiser ses connaissances et maîtriser le bon déroulement d'une procédure



PUBLIC CONCERNÉ

- Salarié et chef d'entreprise (juriste, DAF, etc.)



INTERVENANT(S)

- M^e Hubert de Boisse, Avocat associé, LexCase Société d'avocats
- M^e Clément Escoffier, Huissier de Justice, Cabinet 2CE



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et pratiques
- Échanges avec les participants
- Supports pédagogiques



PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

- Connaissances juridiques

1 JOURNÉE

TARIF

600 € H.T. / auditeur (déjeuner inclus)

Formation intraentreprise : sur devis

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT

- inscription@lexformation.com
- en ligne sur lexformation.com
- Tél. 01 40 20 22 22
- Fax 01 56 72 84 99